

Regroupement immobilier

Par [JFB](#) le mar 15/07/2008 - 11:44

Pas de changement dans l'activité de l'Institut français

En parallèle à l'interview traditionnelle de l'Ambassadeur de France, nous avons pu obtenir des éclaircissements sur le projet de regroupement immobilier. Que les inquiets se rassurent, la réorganisation à venir n'affectera en rien les activités de l'Institut.

A la suite de l'annonce par M. René Roudaut, Ambassadeur de France en Hongrie, du regroupement des services de l'Ambassade au sein de l'Institut français, plusieurs personnes se sont inquiétées du devenir des diverses activités de l'Institut dans un tel contexte.

Ce regroupement fait partie d'une réorganisation à l'échelle mondiale, car, comme le soulignait M. Roudaut, il s'agit de «gérer au mieux les dépenses de l'Etat». Il y a, à Budapest, cinq implantations différentes : la résidence sur Csaba utca, la chancellerie et le consulat sur Lendvay utca, la mission économique sur Kossuth tér, l'Institut français sur Fô utca et les bureaux des attachés de coopération chargés du nucléaire et des affaires sociales sur Andrássy út, «il est clair que ceci ne permet pas un fonctionnement optimal».

Dans l'état actuel du projet il s'agirait de garder deux implantations : la mission économique et l'immeuble de Fô utca. Les premiers étages de l'Institut seraient toujours ouverts au public et proposeraient les mêmes services qu'actuellement, les autres seraient sécurisés en fonction des nécessités du service. Les travaux, qui s'effectueraient très rapidement, devraient se dérouler dans le courant de l'année 2009. Lors de sa construction, l'immeuble de Fô utca devait abriter l'école française en plus de l'Institut, ce ne fut pas le cas mais, de fait, ce n'est pas l'espace qui manque.

En tout état de cause, a insisté M. L'Ambassadeur : «Aucune des fonctions de l'Institut ne sera affectée, ni l'auditorium, ni les lieux d'expositions, ni la médiathèque, ni les cours de langue. Il est vrai qu'il y aura une réorganisation, mais aucun mètre carré de linéaire ou de présentation ne sera supprimé.»

Xavier Glangeaud

•
Catégorie
Agenda Culturel